

Mon  
Quartier

Infos

# Charréard Max-Barel

## Compte-rendu de la permanence du 29 janvier 2020

### PARTICIPANTS :

**Président** : M. Serge TRUSCELLO

**Adjointe de territoire** : Mme Amina AHAMADA MADI, excusée

**Correspondant territoire** : Mme Vanessa LEMAZURIER

**Délégués** : 4

AHAMADA MADI Marie

BRUNDU Christiane

CHARREL Charles

MAÏLY Samia

CUEVAS LOU Samia

MERAS Thomas

VIDAL Michel

ZAHAR Radouane

**Nombre d'habitants** : 7

### COMPTE-RENDU

#### VOIRIE

- **Travaux de voirie sur le boulevard Ambroise Croizat :**

Les travaux de réalisation **de deux plateaux ralentisseurs sur les passages piétons**, boulevard A Croizat qui accèdent aux arrêts de la station TRAM « Croizat Paul Bert » ont bien commencé et les déviations qui avaient été évoquées ont bien été mises en place. Le temps des travaux la circulation est plus intense sur le boulevard Coblots. L'objectif est d'aménager le boulevard dans ses 2 parties les plus accidentogènes.

- **Chemin du Charbonnier** : des habitants demandent une étude en vue de la mise en place de ralentisseurs pour lutter contre la vitesse excessive des véhicules. Ils remarquent que cette problématique est aussi forte sur le pont Berliet.

#### COMMERCES

Épicerie Vival : A priori cela avance, un architecte est venu récemment. Concernant le bureau de tabac, des discussions sont toujours en cours sur les conditions d'un déménagement dans le nouvel immeuble.

#### CADRE DE VIE PROPRETÉ

Les délégués indiquent que les déchets signalés vers le centre de groupage côté Saint-Priest ont bien été ramassés. Il resterait encore des bennes pleines sur place à évacuer.

#### RELATIONS AVEC LES BAILLEURS

- **Sacoviv** :

- ✓ 48 E chemin du Charbonnier : des locataires indiquent que les barrières pour clôturer la résidence ont bien été installées. Une dame trouve regrettable que des bacs à fleurs ont été

posés sur l'emplacement de places de stationnement. 3 places de parking auraient ainsi été supprimées. Globalement, les personnes se plaignent des incivilités et indiquent que le travail des gardiens qui sont insuffisamment nombreux est très ingrat. Il faudrait une action forte et commune pour lutter contre les incivilités. Des usages de locataires au 48 E dégraderaient la résidence.

- ✓ 48 A Chemin du Charbonnier : une habitante évoque des punaises de lit dans un appartement. Le bailleur a mis en place une démarche avec plusieurs interventions d'une entreprise spécialisée et la transmission d'un protocole que le locataire doit respecter scrupuleusement ; La difficulté est que les personnes concernées par les punaises de lit doivent se débarrasser d'une bonne partie de leur mobilier et en racheter du neuf le cas échéant. Ça peut être coûteux. La Sacoviv a indiqué à cette personne les coordonnées de son service social qui peut venir en aide aux locataires fragilisés par ces événements.
- ✓ Le bailleur connaît parfois des difficultés à rentrer chez certains locataires pour mener des actions préventives. Certains locataires pensent qu'il devrait envoyer une lettre de rappel aux récalcitrants car ils mettent en péril toute une résidence.

- **Lyon Métropole Habitat :**

Le président indique que le réaménagement des abords et de l'entrée de la résidence Croizat est très attendu et propose d'organiser une réunion avec Lyon Métropole Habitat. La CNL a engagé une action en direction du bailleur pour lui rappeler cette demande.

Le président du conseil de quartier propose dans un premier temps d'envoyer un courrier au bailleur pour demander :

- une amélioration de l'éclairage extérieur beaucoup trop faible ; une habitante indique que l'éclairage aux abords du 87 est quasi inexistant
- une sécurisation des abords de la résidence
- un meilleur entretien des espaces extérieurs avec plus de fleurissement

43 boulevard Croizat : des locataires demandent que les buissons soient taillés car leur apparence très dense peut être propice à des usages illicites. Certains évoquent une cache d'armes au 43.

Des locataires souhaiteraient également que des consignes soient transmises aux entreprises qui interviennent pour le compte du bailleur afin qu'elles referment les portes après leur passage et notamment les portes des placards électriques qui peuvent être des lieux de dépose de stupéfiants.

Concernant l'éclairage, une habitante évoque des travaux engagés dans une résidence SACOVIV où l'éclairage s'allume lorsqu'une présence est détectée. Elle estime que c'est plus sécurisant.

Plusieurs personnes reviennent sur le nouveau règlement intérieur de LMH qui prévoit que les locataires n'ont pas le droit de prendre de photos ni de vidéos dans les parties communes. Les personnes estiment que ce règlement est impossible à appliquer lorsqu'elles organisent un événement privé chez elles comme un mariage ou un anniversaire. La Ville a été interpellée sur cette question dans d'autres conseils de quartier et demandera des explications au bailleur.

## **URBANISME :**

Nouveaux logements ICF, Chemin du charbonnier : Les travaux sont en cours de finition. Un locataire indique que le déménagement devrait avoir lieu à partir du 20 avril.

Un habitant demande quel est le devenir de ce terrain lorsque tous les logements ou ils habitent actuellement seront démolis. Le président du conseil de quartier indique que cela dépendra du projet d'évolution de la gare de Vénissieux.

**Ambiance quartier secteur Croizat** : une habitante indique que l'ambiance du quartier est quelque peu difficile. Plusieurs difficultés sont évoquées :

- la place du piéton qui est en insécurité sur les trottoirs. Il serait utile de clarifier les différents usages entre piétons, trottinettes vélos et motos. La personne fait part de comportements agressifs lorsqu'elle formule des remarques à des personnes dont les usages insécurisent les piétons.
- Elle souligne le manque d'éclairage qui renforce ce sentiment d'insécurité.

## **SÉCURITÉ**

- Des habitants font part d'une ambiance de la présence de « guetteurs » aux abords de la gare de Vénissieux et se demandent quelles interventions la police nationale met en place.
- Une habitante signale la présence de voitures ventouses aux abords du 48 E chemin du Charbonnier et notamment d'un camion avec son plateau rue Salvador Allende.
- Immeuble le Miroir actuellement en construction : une dame signale que même le week-end les appartements du haut sont éclairés et craint qu'il y ait des squats et du trafic. Le président indique qu'il s'agit plutôt de mouvements liés aux travaux notamment de la crèche qui s'installera à l'étage. Par prudence, un contact sera pris avec la Direction Unique Prévention et Sécurité pour vérifier ce signalement.
- Abords salle Croizat : des personnes se regrouperaient devant la salle en écoutant la musique très fort ce qui gênerait les riverains.

## **CLIC**

Le président rappelle que pour signaler un dysfonctionnement sur l'espace public, les habitants peuvent utiliser le Clic, outil disponible sur le site de la Ville qui est très réactif et qui permet un traitement très rapide des problématiques.

<https://services.demarches.venissieux.fr/clic-contact-local-information-citoyenne/clic/>

## **TOP**

Pour rappel, les habitants peuvent saisir le TOP 7j/7 24H/24 au 04 72 51 52 53, c'est un service de médiation qui oriente les appels téléphoniques vers les services compétents.

## **Confirmation de la prochaine permanence**

**Mardi 25 février à 18h00**

**Foyer Max Barel**

**1 rue Max Barel**